

Public Cible : Tout collaborateur

Prérequis : Aucun prérequis n'est nécessaire pour participer à cette formation.

Durée : 3h

☒ Distanciel

☒ Présentiel

☐ Hybride

OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES ET OPÉRATIONNELS

- Comprendre la structuration de la chaîne de valeur d'une entreprise.
- Comprendre et visualiser les 3 scopes d'émission.
- Identifier les émissions « matérielles » de la chaîne de valeur.
- Connaître les notions de risques, d'impacts et savoir les projeter sur la chaîne de valeur.
- Identifier les risques de l'entreprise selon le principe de double matérialité.
- Expérimenter la dimension collective. Savoir argumenter sur les enjeux, les risques et les opportunités de l'entreprise. L'atelier offre une expérience d'intelligence collective et permet de comprendre que, sans dialogue et collaboration entre les acteurs concernés, une mesure d'adaptation risque l'échec au moment de sa mise en œuvre.
- Comprendre l'urgence. Les effets du changement climatique peuvent entraîner des répercussions importantes sur l'activité économique. Les entreprises doivent se transformer rapidement et s'adapter aux changements. En matière d'adaptation comme en matière d'atténuation, le temps presse et il ne faut pas dépasser certaines limites.
- Dans la sphère professionnelle, être capable d'identifier des leviers d'action efficaces et de les promouvoir auprès des décideurs et acteurs de votre organisation et de ses partenaires.

RYTHME ET PROGRAMME DE LA FORMATION

Introduction : présentation du sujet, des sources des données, de la formation et des règles du jeu. Rappel des enjeux climatiques, présentation des concepts de risque, d'impact. Présentation du concept de double matérialité (20')

Séquence 1 : Découverte de la chaîne de valeur et externalités négatives (30')

Comprendre la chaîne de valeur de l'entreprise. Cette séquence se déroule soit sur une chaîne de valeur hypothétique (produit ou service), soit sur la chaîne de valeur de l'entreprise ou de son secteur d'activité si cette option a été choisie par le client (option payante). Les participants vont découvrir et prendre connaissance de la chaîne de valeur, ils doivent enrichir cette dernière en indiquant des points spécifiques complémentaires (post-it).

Séquence 2 : Les risques (30')

Enrichir le schéma de la chaîne de valeur en identifiant pour chaque étape, les risques. Les participants vont positionner sur la chaîne de valeur des cartes « risque » dont ils ont sélectionné celles qui leur semblent les plus pertinentes.

Séquence 3 : Les opportunités et les solutions (30')

Les participants reproduisent le même principe concernant l'identification des opportunités et des solutions pour compléter l'analyse de la chaîne de valeur.

Séquence 4 : Présentation par l'équipe (15')

Un des participants fait une présentation de la chaîne de valeur.

Séquence 5 : Débrief et Questions/Réponses (55')

L'animateur fait une restitution complète de l'atelier, il anime un débat questions/réponses avec les participants.

Durée totale : 3h00

ACTIVITÉS PÉDAGOGIQUES

- La Boîte à Impacts (BAI) est un atelier d'intelligence collective créé par la société Eco-Learn.
- Cet atelier plonge les participants dans l'analyse de la chaîne de valeur d'une entreprise et l'analyse des externalités négatives, des risques climatiques, des opportunités et des solutions.
- L'atelier permet également aux participants de mieux comprendre le concept de double matérialité qui est au cœur de la durabilité et de la nouvelle norme européenne de reporting extra-financier, la CSRD.
- Ce mode d'enseignement permet de répondre aux trois profils d'apprentissage auditif, visuel et kinesthésique pour ainsi assurer l'efficacité de la transmission et de l'appropriation de sujets complexes.

STRATÉGIES D'ÉVALUATION

L'évaluation des acquis est réalisée par le formateur au fil de la formation. Le formateur remplit une fiche d'acquisition de compétences sous forme d'une grille avec, en abscisse, la liste des compétences évaluées et en ordonnée, le nom de chaque stagiaire.

Évaluation de la satisfaction des apprenants, du payeur et du commanditaire de l'action.